

## Jean-Charles Jourdain

---

**De:** Thomas Herrera <thomas.herrera@splagrandsud.re>  
**Envoyé:** vendredi 15 juillet 2022 08:55  
**À:** sgovindassamy@henrylucasarchitecte.re  
**Cc:** hlucas@henrylucasarchitecte.re; jf.guirbal@bet-rec.fr; 'Eric DESSE'  
**Objet:** PARCELLE 25C PROJET PHARMAR : DOE

Bonjour,

Voici les éléments de réponse que nous pouvons vous apporter :

- **Nous n'avons pas de relevés relatifs aux débits des poteaux incendie à proximité de l'ilot 25c. Le réseaux incendie est réputé être conforme à la circulaire du 10/12/1951, Soit u débit minimum de 60m3/h pendant 2h avec une pression de 1 bar sur un poteau ;**
- Le projet se situe sur la ZAC aérodrome dont la création a fait l'objet d'un Arrêté Loi Sur l'Eau (ALSE) N°2013 – 519 / SG/DRCTCV du 17 avril 2013 portant autorisation au titre de l'article L 214-3 du Code de l'Environnement de la ZAC de Pierrefonds Aérodrome. Cet arrêté couvrant la même rubrique, 2.1.5.0, il n'est donc pas nécessaire de déposer un nouveau dossier de déclaration.  
Vous trouverez via ce lien le dossier loi sur l'eau : <https://we.tl/t-RuX2vmPIJA> [we.tl]

Nous tenons à votre disposition pour tous compléments d'informations,

Sincères salutations,



**Thomas HERRERA**  
Chargé d'Opérations junior

Tel : 0262 44 44 74  
Fax : 0262 44 44 83  
Mail : [spla@splagrandsud.re](mailto:spla@splagrandsud.re)

Adresse Postale : 13 Chemin Bureaux – Pierrefonds, 97410 Saint-Pierre

---

**De :** Agence H. Lucas - Sabine GOVINDASSAMY <[sgovindassamy@henrylucasarchitecte.re](mailto:sgovindassamy@henrylucasarchitecte.re)>

**Envoyé :** mercredi 13 juillet 2022 12:06

**À :** [thomas.herrera@splagrandsud.re](mailto:thomas.herrera@splagrandsud.re)

**Cc :** Henry LUCAS <[hlucas@henrylucasarchitecte.re](mailto:hlucas@henrylucasarchitecte.re)>; [jf.guirbal@bet-rec.fr](mailto:jf.guirbal@bet-rec.fr)

**Objet :** PARCELLE 25C PROJET PHARMAR : DOE

Bonjour Monsieur HERRERA,

Nous revenons vers vous concernant l'opération citée en objet, située ilot 25C. Pourriez vous nous apporter les précisions ci-dessous :

- Pouvez vous nous transmettre les relevés de débits des poteaux incendie existants à proximité du lot 25C?
- Le terrain ayant une superficie supérieure à 10000m<sup>2</sup>, un Dossier Loi sur L'Eau est nécessaire. Le DLE de la ZAC traite-t-il des ilots et pouvons nous le remettre au titre du PC?

Vous remerciant par avance pour ces réponses et documents,

Cordialement.

P/O  
Henry LUCAS

Sabine GOVINDASSAMY  
[sgovindassamy@henrylucasarchitecte.re](mailto:sgovindassamy@henrylucasarchitecte.re)

Henry LUCAS, architecte dplg  
14, rue Jules Thirel - Local 13  
97460 Saint-Paul  
Tél. : 0262 45 11 17  
Fax : 0262 45 11 02

Le 13/07/2022 à 11:28, Henry LUCAS a écrit :